

## Chroniques européennes du large

N° 25

**31 mai 2009- Au nom de la République (et de l'Europe)**

A ceux qui me reprochent d'être « parachutée » dans la région Ouest, je pourrais répondre qu'il y a près de vingt ans, à Vannes, j'ai épousé un Breton. Dans cette région, j'ai des attaches, les plus belles, celles que j'ai choisies, celles qui me lient à l'avenir, au travers de nos enfants.

Je pourrais aussi répondre que l'Europe, c'est la mobilité, et qu'il serait absurde de supprimer les frontières à l'échelle du continent pour ériger de nouveau, en France, les barrières et les octrois qui séparaient les Provinces d'Ancien Régime.

Je pourrais hausser les épaules. Les adversaires font feu de tout bois car, sur le fond, ils n'ont pas grand-chose à dire. Mais l'argument soulève la question essentielle de notre conception de la République et, au-delà, de la citoyenneté européenne. Aussi est-ce sur ce terrain que je voudrais répondre.

A mes côtés, sur la liste de l'Ouest, figure François-Denis Mouahou, conseiller municipal de Pontivy. Africain, né à Brazzaville, il se sent « *fier d'être Breton, Français et Européen* » comme il l'a dit récemment dans une réunion publique. En Ile-de-France, Fadila Mehal, née en Algérie, est troisième de la liste MoDem. Selon ses propres termes, elle n'est « *pas née européenne* », elle l'est « *devenue par adhésion aux valeurs de la République et de l'Union européenne* ». Présidente de l'association *Les Marianne de la diversité*, elle s'est justement fixé pour objectif d'impliquer des femmes issues de l'immigration dans la vie publique. Dans la région Massif central - Centre, Cherifa Adaiissi, dont les parents sont venus de Tunisie, défend en deuxième position les couleurs du MoDem. Je pense aussi à mon amie Necla Kelek, sociologue allemande née en Turquie qui, en 2008, a reçu le trophée de « la femme européenne de l'année » en Allemagne. Necla se bat notamment pour que les femmes d'origine étrangère bénéficient de la liberté et de l'égalité de traitement auxquelles elles ont droit en vertu de la constitution allemande.

L'apport de toutes ces personnes à la vie publique européenne est un formidable enrichissement, un appui contre les replis intégristes ou communautaires. Si les origines devaient, à vie, déterminer l'endroit où l'on peut prendre des responsabilités politiques ou associatives, ou nourrir le débat public, ils devraient tous les quatre retourner d'où ils viennent, en me déposant à Marseille au passage. Aux jeunes des cités, nous donnerions un message désespérant : ils devraient, à perpétuité, borner leurs horizons à leurs banlieues ! Et tous ceux qui ont été heureux d'avoir vécu dans plusieurs régions au cours de leur vie, devraient renoncer au bonheur de se sentir à l'aise dans leur pays tout entier.

Est-ce là la République que nous voulons ? Une République de notables et de « fils de », autorisés, par la grâce de leur ascendance, de leur « *naissance* », comme disaient

les aristocrates avant la Révolution, à prendre des responsabilités, tandis que les personnes mobiles qui, par définition, « ne sont pas d'ici », en seraient exclues ? Un pays recroquevillé sur lui-même où chacun doit rester attaché là où les hasards de l'existence l'ont conduit ? L'amour de sa région natale est une belle chose à condition qu'il ne devienne pas un motif d'exclure les autres, de se fermer, de priver la collectivité de talents et de brassage.

C'est dans le même esprit qu'au nom de la citoyenneté européenne, les traités européens accordent le droit de vote et d'éligibilité aux ressortissants des 26 autres Etats membres de l'UE. L'Europe que je veux contribuer à bâtir n'est pas celle des peurs et du repli sur soi ; c'est au contraire celle qui salue la mobilité et la compétence, encourage l'engagement et l'ouverture aux autres, dans le respect de l'égalité.

Sylvie Goulard